

Savigny-Le-Temple le 31/03/2015



MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES
DE SEINE ET MARNE

DUPLICATA

Madame BELKHOU Zeinab
CHEZ M. BELKHOU AHMED
7 RUE MONTHETY
77340 PONTAULT COMBAULT

Numéro de dossier : **221258**

Suivi par : Pôle Formation insertion professionnelle

NOTIFICATION DE DECISION

Le dossier de demande de compensation du handicap recevable le **12/11/2014** concernant :

BELKHOU Zeinab né(e) le **09/05/1985**

a fait l'objet d'une étude par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

Lors de la séance du 05/03/2015 la Commission a décidé :

Reconnaissance qualité travailleur handicapé - Renouvellement - Accord

RQTH du 31/03/2015 au 29/02/2020

L'évaluation de vos capacités d'insertion professionnelle par la MDPH fait ressortir que vous êtes en capacité de travailler mais avec une aptitude réduite au travail du fait du handicap. La CDAPH vous reconnaît la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Formation Professionnelle - Renouvellement - Accord

CRP du 31/03/2015 au 29/02/2020

Formation qualifiante

COS DE TORCY - 31, AVENUE JEAN MOULIN 2ème ETAGE - 77200 TORCY (TEL: 01-60-37-51-00)

EAA au CRP de TORCY durée 15 mois préparatoire inclus.

La CDAPH décide une orientation vers un centre de réadaptation professionnelle (CRP).

La CDAPH vous conseille une formation qualifiante de niveau V d'Employée Administrative et d'Accueil (EAA), d'une durée de 15 mois préparatoire inclus, au CRP de TORCY

La présente décision d'orientation en établissement ou service médico-social est valable sur l'ensemble du territoire national. En cas de déménagement dans un autre département, vous devez prendre contact avec la MDPH de ce département pour vous aider dans la recherche d'une structure adaptée.

Pour le président de la CDAPH et par délégation,
L'Adjointe à la Directrice

Christine RIGHELLI